



Alliance pour le Multilatéralisme

Réunion ministérielle du 16 avril 2020

Déclaration

La pandémie de COVID-19 appelle à un sursaut du multilatéralisme. Les pays, en s'efforçant de faire face aux effets dévastateurs immédiats du virus, ont eu recours à des mesures exécutives sans précédent, y compris la fermeture des frontières. Cependant, un virus ne connaît pas de frontières. Tous les pays sont touchés. L'humanité que nous avons en partage doit continuer de nous unir. La lutte contre cette pandémie mondiale qui coûte la vie à tant de personnes et porte atteinte à nos sociétés requiert une coopération internationale accrue et renforcée et une solidarité à l'échelle planétaire.

Pour endiguer et combattre cette pandémie, une réponse internationale coordonnée et fondée sur la coopération, la transparence et la science est nécessaire. Nous sommes préoccupés par la menace grave qui pèse sur tous les pays, particulièrement les pays en développement et les moins développés, ainsi que les pays en situation de conflit, dans lesquels les systèmes de santé sont moins préparés, ainsi que par le risque particulier auquel sont confrontés les réfugiés et les personnes déplacées.

Nous sommes conscients du fait que la pandémie constitue une grave menace pour le droit fondamental de toute personne à la possession du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle est capable d'atteindre. Parallèlement, il est de la plus haute importance de maintenir les principes de la démocratie et de l'Etat de droit dans une situation d'urgence. Nous appelons tous les gouvernements à veiller strictement à ce que toutes les mesures prises pour faire face à cette menace soient nécessaires et proportionnées, visent des objectifs légitimes, soient limitées dans le temps et non discriminatoires, et respectent le droit international, y compris des droits de l'Homme. L'adoption d'une approche basée sur l'égalité des sexes sera essentielle. En ce qui concerne les politiques non discriminatoires, nous soutenons la déclaration de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme en date du 6 mars, qui rappelait que la dignité et les droits de l'Homme doivent demeurer au cœur de la réponse à la crise, et que cette réponse doit être globale et centrée sur l'être humain..

La crise du COVID-19 a montré à quel point les institutions multilatérales sont cruciales pour notre santé, notre prospérité et notre sécurité collective. Nous soutenons sans réserve l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui coordonne la réponse sanitaire internationale, ainsi que les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble, la Banque mondiale, et d'autres organisations internationales et régionales afin de mettre en œuvre une réponse mondiale coordonnée et cohérente face aux conséquences socio-économiques plus larges de la crise.

Nous soutenons fermement l'appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, en faveur d'un cessez-le-feu universel immédiat. L'heure est venue de mettre fin aux conflits armés, de faire cesser immédiatement les combats, et de consacrer toute notre énergie et toutes nos ressources à la lutte contre ce défi planétaire majeur : le coronavirus. Nous remercions vivement les soignants et les personnels humanitaires pour le

rôle indispensable qu'ils jouent afin de sauver des vies et nous nous engageons à préserver et à défendre les conditions dont ils ont besoin pour mettre en oeuvre leur mission de sauver des vies. Nous remercions les personnalités de la société civile pour leur détermination à protéger les plus vulnérables. Nous soutenons les mesures prises pour prendre en compte la dimension humanitaire de l'épidémie de COVID-19. Nous sommes prêts à jouer notre rôle en participant au plan d'action humanitaire mondial des Nations Unies pour lutter contre le COVID-19. Nous saluons le lancement par le Secrétaire général des Nations unies d'un fonds de réponse et de reconstruction face au COVID-19 à destination des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, afin de les aider à faire face aux conséquences sociales et économiques de la crise, les assister dans la reconstruction, et soutenir les efforts visant à renforcer la coordination et la collaboration dans la réponse à la crise.

L'enjeu sanitaire : l'accent doit être mis désormais sur les difficultés médicales, économiques et politiques les plus urgentes qui résultent de la pandémie. Nous soutenons l'appel lancé par les Nations Unies afin de partager les responsabilités et de développer la solidarité internationale face aux effets du COVID-19, et plus particulièrement concernant le rôle de l'OMS dans la coordination de la réponse sanitaire à l'épidémie. Nous nous efforçons de garantir un financement suffisant afin de faire face à la pandémie, y compris en renforçant les systèmes de santé dans le monde. Nous soutenons les actions en faveur d'une réponse permettant l'accès universel à un traitement et à un vaccin, lorsque ceux-ci seront disponibles. Une distribution juste et équitable sera déterminante. Nous proposons de nous concentrer sur la fourniture universelle d'un traitement et d'un vaccin qui pourraient être mis au point et nous reconnaissons l'immunisation collective contre le COVID-19 comme un bien public mondial.

L'enjeu financier : nous nous efforcerons de garantir un financement adéquat pour endiguer la pandémie et protéger les populations, en portant une attention particulière aux plus vulnérables. Nous nous engageons à apporter des ressources pour soutenir le plan stratégique de préparation et de riposte de l'OMS, ainsi que les organisations concernées dans le domaine de la santé qui s'attachent à identifier et à développer les outils nécessaires pour lutter contre la pandémie : la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), l'Alliance GAVI, l'Alliance du Vaccin, UNITAID et le Fonds mondial, de manière volontaire, et nous appelons tous les pays, organisations internationales, le secteur privé, les organisations caritatives et les personnes à contribuer à ces efforts. Nous continuerons de travailler avec toutes les parties prenantes pour assister les pays dont l'économie est la plus à risque du fait de la pandémie et améliorer leur résilience.

L'enjeu infodémique : la désinformation met en danger la vie des personnes et constitue un obstacle à une réponse sanitaire publique efficace. Nous appelons tous les États à fournir et promouvoir des informations compréhensibles, accessibles et factuelles en temps réel, à continuer à protéger et à promouvoir l'accès à des médias libres et indépendants et à favoriser la liberté de l'échange d'informations fiables et précises. Nous soutenons les efforts de l'OMS et des intermédiaires internet qui renforcent leur action afin de détecter et cibler la mauvaise information, et donner la priorité aux informations fiables sur leurs plateformes. Nous rendons hommage aux journalistes et aux autres personnes travaillant dans les médias pour leur travail permettant de continuer à informer les sociétés de manière crédible, de protéger la santé des populations et de prévenir les informations erronées ou abusives. Nous exprimons notre préoccupation face aux dégâts pouvant être et ayant été causés par la diffusion d'informations erronées ou manipulées visant à tromper délibérément, notamment la désinformation concernant l'épidémie ou les moyens d'y faire face. Nous devons combattre la désinformation

et la propagande. L'accès à des informations fiables et à des médias libres et indépendants est essentiel pour encourager la transparence et la responsabilité, lutter contre la mauvaise information et favoriser la confiance du public et le soutien aux mesures prises par les gouvernements pour combattre la pandémie. Nous sommes préoccupés par le fait que certains États ont tenté d'utiliser cette crise pour mettre en place des restrictions injustifiées ou pour refuser aux sociétés des informations essentielles sur la propagation de la maladie. Nous devons travailler ensemble pour promouvoir des messages basés sur des faits.

L'enjeu de la prévention : nous devons également traiter des conséquences à long terme de cette crise. Le monde doit être mieux préparé à faire face à la prochaine pandémie. Nous nous appliquerons à soutenir les systèmes de santé dans le monde entier, en apportant en particulier notre soutien à l'OMS, aux autres institutions de l'ONU ainsi qu'aux autres organisations internationales en charge de la santé. La pandémie de COVID doit nous inciter à renforcer le système mondial de sécurité sanitaire. Pour réduire le risque de nouvelle pandémie, nous devons promouvoir l'approche « Un monde, une santé » définie par l'OMS. Nous appuyons les efforts de l'OMS pour recenser les lacunes afin d'améliorer la préparation et la riposte au risque pandémique. Le système multilatéral doit être adapté et réformé pour « guérir plus rapidement ». Nous appelons l'OMS, le FMI, le Groupe de la Banque mondiale, toutes les institutions onusiennes concernées et les organisations internationales en charge de la santé à intensifier la coordination de leurs actions, en lien notamment avec le secteur privé, pour aider les pays émergents et en développement à faire face aux chocs d'ordre sanitaire, économique et social résultant de l'épidémie de COVID-19. Nous soutenons les efforts de l'OMS pour identifier les lacunes en vue de lancer une initiative mondiale sur la préparation et la riposte face au risque de pandémie.

Le défi économique : il est essentiel de continuer les échanges transfrontaliers de matériel médical, de produits agricoles et d'autres biens et services pour permettre de gérer efficacement cette crise, afin d'aider à réduire les chocs sur l'offre et sur la demande globale, et de permettre une reprise économique en temps utile. Nous veillerons donc à limiter les interruptions dans les échanges transfrontaliers et les chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment en nous abstenant d'intervenir si ce n'est dans les cas indispensables et en prenant uniquement des mesures d'urgence ciblées, mesurées, transparentes et temporaires, et conformément à nos obligations en tant que membres de l'Organisation mondiale du commerce

Dans nos efforts pour « guérir plus rapidement », notre feuille de route commune demeure l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable, ainsi que l'Accord de Paris. Nous saluons l'adoption à l'unanimité de la résolution 74/270 de l'Assemblée générale à l'initiative du Ghana, de l'Indonésie, du Liechtenstein, de la Norvège, de Singapour et de la Suisse, sur la solidarité mondiale dans la lutte contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)

Confrontés à une situation sans précédent causée par la pandémie de COVID-19, nous devons unir nos forces pour contenir la pandémie et empêcher sa propagation. L'Alliance pour le multilatéralisme est déterminée à soutenir les mesures prises par les Nations Unies, l'OMS et les autres organisations internationales dans ce même but. Nous sommes aussi forts que le maillon le plus faible du système de santé mondial. Seule une action solidaire, la construction d'un système mondial plus fort et mieux protégé et un renforcement de la coopération internationale permettront de surmonter cette menace pour l'humanité.

- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République d'Albanie M. Gent Cakaj*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République d'Argentine, M. Felipe Solá*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République d'Arménie, M. Zohrab Mnatsakanyan*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de l'Australie, Mme Marise Payne*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République d'Autriche M. Alexander Schallenberg*
- S.E. Ministre des affaires étrangères du Royaume de Belgique, M. Philippe Goffin*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Bulgarie, Mme Ekaterina Gecheva-Zaharieva*
- S.E. Ministre des affaires étrangères du Canada, M. François-Philippe Champagne*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République du Chili, Dr. Teodoro Ribera Neumann*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Colombie, Claudia Blum Barberi*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Costa Rica, M. Rodolfo Solano*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire, M. Marcel Amon-Tanoh*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Croatie, M. Dr. Gordan Grlić Radman*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Chypre, M. Nikos Christodoulides*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, M. Tomáš Petříček*
- S.E. Ministre des affaires étrangères du Royaume du Danemark, M. Jeppe Kofod*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République dominicaine, M. Miguel Vargas*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de l'Équateur, Dr. José Valencia Amores*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République d'Estonie, M. Urmas Reinsalu*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République démocratique fédérale d'Ethiopie, M. Gedu Andargachev*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Finlande, M. Pekka Haavisto*
- S.E. Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la République française, M. Jean-Yves Le Drian*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, M. Heiko Maas*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République hellénique, M. Nikos Dendias*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République d'Islande, M. Guðlaugur Þór Þórðarson*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie, Mme Retno Marsudi*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de l'Irlande, M. Simon Coveney*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République italienne, M. Luigi di Maio*
- S.E. Ministre des affaires étrangères du Royaume Hachémite de Jordanie, M. Ayman Safadi*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Corée, Mme Kyung-wha Kang*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Lettonie, M. Edgars Rinkēvičs*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la Principauté de Liechtenstein, Dr. Katrin Eggenberger*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Lituanie, M. Linas Linkevičius*
- S.E. Ministre des affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, M. Jean Asselborn*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République des Maldives, M. Abdulla Shahid*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République du Mali, M. Tiébilé Dramé*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Malte, Dr. Evarist Bartolo*
- S.E. Ministre des affaires étrangères des Etats-Unis du Mexique, M. Marcelo Ebrard Casaubon*
- S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Moldova, M. Nicolae Popescu*
- S.E. Ministre des affaires étrangères du Monténégro, M. Srđan Darmanović*

S.E. Ministre des affaires étrangères du Royaume du Maroc, M. Nasser Bourita
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Namibie, Mme Netumbo Nandi-Ndaitwah
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Nauru, M. Lionel Aingimea
S.E. Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, M. Stef Blok
S.E. Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, M. Winston Peters
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Macédoine du Nord, M. Nikola Dimitrov
S.E. Ministre des affaires étrangères du Royaume de Norvège, Mme Ine Eriksen Søreide
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République du Paraguay, M. Antonio Rivas Palacios
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République du Pérou, M. Gustavo Meza-Cuadra Velásquez
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République portugaise, M. Prof. Augusto Santos Silva
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République Roumanie, M. Bogdan Aurescu
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République du Sénégal, M. Amadou Bâ
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République des Seychelles, M. Barry Faure
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Singapour, Dr. Vivian Balakrishnan
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République slovaque, M. Ivan Korčok
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République de Slovénie, M. Dr Anže Logar
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République d’Afrique du Sud, Mme Grace Pandor
S.E. Ministre des affaires étrangères du Royaume d’Espagne, Mme Arancha Gonzales Laya
S.E. Ministre des affaires étrangères du Royaume de Suède, Mme Ann Linde
S.E. Ministre des affaires étrangères de la Confédération suisse, Dr. Ignazio Cassis
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République togolaise, M. Robert Dussey
S.E. Ministre des affaires étrangères de la République orientale de l’Uruguay, M. Ernesto Talvi